

Procès-verbal de l'assemblée des délégués de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région Basse-Broye – Vully (EBBV) du 1^{er} juillet 2026 à 19 h 00 à St-Aubin

1. Ouverture de l'assemblée

M. Sébastien Formica, président, ouvre l'assemblée à 19 h 00 en souhaitant la bienvenue aux délégués dans la commune de St-Aubin et remercie cette dernière pour son accueil.

M. le président précise qu'il s'agit de la première séance pour la législature 2026-2031.

L'assemblée est informée que la séance de ce soir est enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. L'enregistrement sera conservé jusqu'à l'approbation du procès-verbal et ensuite supprimé.

L'assemblée a été convoquée par courriel le 15 juin 2026 aux communes et le 26 juin 2026 par convocation personnelle aux délégués, par insertion dans la FAO du canton de Fribourg pour les communes fribourgeoises et au pilier public pour les communes vaudoises, conformément à l'article 14 des statuts. La question est posée à l'assemblée si elle a des remarques à formuler quant au mode de convocation. Ceci n'étant pas le cas, M. Sébastien Formica donne lecture de l'ordre du jour, soit :

Sous la présidence du Président en fonction :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 23 avril 2026
4. Nomination des scrutateurs pour cette séance
5. Assermentation des membres de l'Assemblée des délégués (seulement pour les délégués non-membres des exécutifs ou législatifs)
6. Elections statutaires pour la période administrative 2026-2031
 - 6.1. Election du Président de l'Assemblée des délégués
 - 6.2. Election du Secrétaire de l'Assemblée des délégués

Sous la présidence du nouveau Président :

- 6.3. Election du Vice-Président de l'Assemblée des délégués
- 6.4. Election de deux scrutateurs de l'Assemblée des délégués ainsi leurs suppléants
- 6.5. Election de trois membres pour la commission financière ainsi que leurs suppléants
- 6.6. Election des membres du Comité de direction
- 6.7. Election du Président du Comité de direction.

M. Sébastien Formica informe que le point no 7 « Divers » est ajouté.

Aucune remarque n'étant faite sur l'ordre du jour, il est directement passé au point 2.

2. Contrôle des présences

La liste de présence est signée par les délégués (voir annexe).

La commune de Grolley-Ponthaux n'a pas de délégués présents ce soir, elle est donc excusée ce soir. La commune de Gletterens est absente ce soir.

Au vu des communes membres présentes ce soir, ce sont 40 voix qui ont été distribuées. La majorité absolue étant de 21 voix.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 23 avril 2026

Le procès-verbal de l'assemblée du 23 avril 2026 ne sera pas lu étant donné qu'il était à disposition sur le site de l'EBBV et qu'il a été envoyé aux délégués avec la convocation. La question est posée à l'assemblée quant à savoir si elle a des remarques ou des demandes de modifications.

Ceci n'étant pas le cas, il est passé à l'approbation du procès-verbal de l'assemblée du 23 avril 2026. Ce dernier est accepté à une majorité évidente par main levée à l'aide des bulletins de vote ; il y a toutefois une abstention.

M. Sébastien Formica remercie Mme Laurence Baliacas pour la rédaction du procès-verbal.

4. Nomination des scrutateurs pour cette séance

M. Fabien Aeby est nommé scrutateur pour la séance de ce soir. Il est d'ores et déjà remercié pour sa collaboration.

5. Assermentation des membres de l'Assemblée des délégués (seulement pour les délégués non-membres des exécutifs ou législatifs)

Les délégués vaudois présents ce soir sont membres d'un organe de l'exécutif ou du législatif.

Les délégués fribourgeois présents ce soir sont membres d'un organe de l'exécutif ou du législatif.

Aucune nouvelle assermentation n'est ainsi nécessaire.

6. Elections statutaires pour la période administrative 2026-2031

L'assemblée des délégués est l'organe législatif de notre association et il lui incombe selon l'article 13 des statuts de nommer son président, son vice-président, son secrétaire, les scrutateurs et leurs suppléants, ainsi que les membres du comité de direction et son président. L'assemblée des délégués doit également nommer les membres de la commission financière et leurs suppléants.

6.1. Election du Président de l'Assemblée des délégués

La parole est passée à M. Laurent Jacot de la commune de Belmont-Broye qui propose M. Sébastien Formica au poste de Président de l'Assemblée des délégués aussi pour la continuité de son mandat.

L'Assemblée des délégués n'ayant pas d'autre proposition, il est passé au vote.

Résultat du vote :

Oui : 40

Non : 0

Abstention : 0

M. Sébastien Formica est réélu à l'unanimité au poste de Président de l'Assemblée des délégués.

6.2. Election du Secrétaire de l'Assemblée des délégués

Mme Laurence Baliacas ayant donné sa démission de sa fonction de secrétaire de l'Assemblée des délégués, M. Sébastien Formica la remercie pour son engagement pendant cette période. Il présente ensuite Mme Marine Kaempf, employée à la commune de Belmont-Broye, au poste de Secrétaire de l'Assemblée des délégués.

L'assemblée ne faisant aucune autre proposition, il est passé au vote.

Résultat du vote :

Oui : 40

Non : 0

Abstention : 0

Mme Marine Kaempf est élue à l'unanimité au poste de Secrétaire de l'Assemblée des délégués.

L'Assemblée se poursuit sous la présidence de M. Sébastien Formica, président de l'Assemblée des délégués réélu.

6.3. Election du Vice-Président de l'Assemblée des délégués

Il appartient à l'Assemblée des délégués d'élire son Vice-Président. L'Assemblée est informée que M. Maxime Corthésy de la commune d'Avenches, excusé ce soir, confirme toutefois sa volonté de poursuivre son mandat dans la fonction de Vice-président.

La parole est passée à l'Assemblée pour d'éventuelles autres propositions.

Aucune autre proposition n'étant faite, il est passé au vote.

Résultat du vote :

Oui : 40

Non : 0

Abstention : 0

M. Maxime Corthésy est réélu à l'unanimité par les délégués au poste de Vice-Président.

6.4. Election de deux scrutateurs de l'Assemblée des délégués ainsi que leurs suppléants

Aucune candidature n'ayant été reçue, la parole est passée à l'Assemblée pour ses propositions.

Sont proposés :

- M. Fabien Baumann de la commune de Cudrefin
- M. Alexandre Dubey de la commune de Delley-Portalban.

Aucun suppléant n'est nommé, faute de candidature.

Il n'y a pas d'autre proposition. Un unique vote a lieu pour la nomination des scrutateurs.

Résultat du vote :

Oui : 40

Non : 0

Abstention : 0

Ces deux personnes sont élues à l'unanimité des délégués présents.

6.5. Election de trois membres pour la commission financière ainsi que leurs suppléants

La parole est passée à l'Assemblée pour l'élection des trois membres pour la commission financière ainsi que leurs suppléants.

Sont proposés :

- Mme Anita Moullet de la commune de Belmont-Broye
- M. Fabien Aeby de la commune d'Avenches
- M. Yves Mischler de la commune de Faoug.

Etant donné qu'il n'y a pas de suppléants nommés, M. Fabien Aeby demande comment cela va se passer s'il y a des absents. M. Sébastien Formica demande à l'Assemblée, s'il y a une personne de disponible au poste de suppléant.

M. Didier Schouwey, au nom de la commune de St-Aubin, propose M. Maxime Reynaud, conseiller communal et responsable des finances, comme suppléant.

Il n'y a pas d'autre candidature, il est alors passé au vote :

Résultat du vote :

Oui : 40

Non : 0

Abstention : 0

Les 4 personnes mentionnées ci-dessus sont élues en bloc à l'unanimité, dans leurs fonctions respectives.

6.6. Election des membres du Comité de direction

Selon l'article 19 des statuts, le Comité de direction est composé de sept membres d'exécutifs communaux en fonction.

M. Michel Verdon explique que six personnes du Codir souhaitent poursuivre leur mission au sein du comité. Pour la commune de Cudrefin, M. Pierre Roth est nouveau au sein du comité.

Sont ainsi proposés au comité de Direction :

- Commune de Vully-les-Lacs : M. Michel Verdon
- Commune de St-Aubin : M. Didier Schouwey
- Commune de Grolley-Ponthaux : M. Jan Salzmann
- Commune de Delley-Portalban : M. Philippe Cotting
- Commune d'Avenches : M. Yan Vollenweider
- Commune de Cudrefin : M. Pierre Roch
- Commune de Belmont-Broye : M. Olivier Pochon.

Il n'y a pas d'autre candidature, il est directement passé au vote en bloc.

Résultat du vote :

Oui : 40

Non : 0

Abstention : 0

Les 7 personnes présentées ci-dessus sont élues à l'unanimité des délégués présents.

6.7. Election du Président du Comité de direction

M. Michel Verdon confirme sa volonté de poursuivre dans sa fonction de Président du Comité de direction. Il se représente alors au poste de Président du Comité de direction. Il n'y a pas d'autre candidature.

Il est ainsi passé au vote.

Résultat du vote :

Oui : 40

Non : 0

Abstention : 0

M. Michel Verdon de la commune de Vully-les-Lacs est réélu à l'unanimité au poste de Président du comité de direction.

7. Divers

La parole est passée à l'Assemblée.

M. Michel Verdon remercie l'Assemblée pour la confiance qui lui est accordée ainsi qu'aux membres du comité du CoDir. Il souhaite la bienvenue à M. Pierre Roth. Les défis sont importants et c'est avec plaisir et motivation que le comité de Direction poursuivra son travail.

Le bureau RWB n'est pas présent ce soir. Toutefois, tous les permis de construire ont été délivrés pour le PAC Agrico le 1^{er} avril 2026. Il a fallu convaincre les 3 associations que sont Greenpeace, Pro Nature et Eco Transitions, de dissocier la STEP du projet Micarna. Un citoyen s'est opposé à tous les permis. Il a aussi fallu argumenter et maintenant cette personne a retiré son opposition. Le permis de la STEP est libéré. Une grosse étape est encore devant nous, soit la votation du 27 septembre 2026. Le CoDir travaille à la réalisation d'un feuillet afin de présenter au mieux les enjeux. La semaine dernière tous les réseaux ont été mis à l'enquête. Si tout va bien cet automne, nous pourrons parler de l'avancement des travaux et tout cet administratif sera derrière.

M. Fabien Aeby en revient sur la promotion de l'ouvrage pour la prochaine votation. Comment le CoDir pense-t-il pouvoir atteindre la commune de Gletterens. Ce sujet sera repris par le CoDir lors de leur prochaine séance. Un contact sera pris avec M. Willy Schorderet.

Il est rappelé que le référendum est obligatoire sur le canton de Fribourg. Cet objet a voté sera inclus dans la votation populaire du 27 septembre 2026.

M. Sébastien Formica précise qu'il sera important de relayer le message pour cette votation dans les législatifs.

M. le président remercie l'Assemblée pour la confiance accordée pour la poursuite de son mandat. Il remercie également le CoDir pour sa collaboration et sa transparence, Mmes Laurence Baliacas pour son aide dans la préparation des procès-verbaux et Mme Marine Kaempf pour la reprise du secrétariat.

Avant de clore l'Assemblée, M. le président rappelle que la prochaine séance de l'EBBV aura lieu le jeudi 24 septembre 2026 à 19 h 00 à Vully-les-Lacs (à confirmer).

M. Sébastien Formica passe la parole à M. Michaël Willimann, syndic de la commune de St-Aubin, qui nous reçoit ce soir. M. le syndic félicite les personnes élues ce soir et leur souhaite une bonne continuation. Il relève également l'importance d'une collaboration intercantonale. Pour terminer, il invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

L'assemblée est ainsi close à 19 h 34.



St-Aubin, le 6 juillet 2026

Annexe :

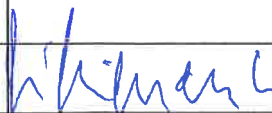
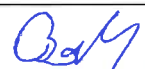
- *Liste des présences*

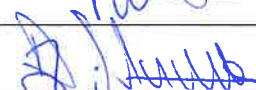
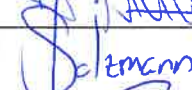
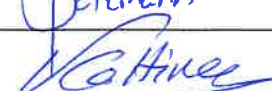
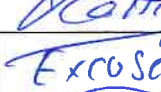
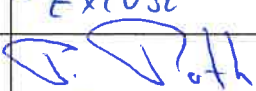
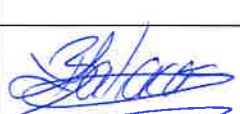
Assemblée des délégués de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux de la région Basse-Broye – Vully (EBBV) du 1^{er} juillet 2026

Feuille des présences

Merci de modifier si nécessaire et apposer votre signature pour attester de votre présence.

Délégués Assemblée			
Fonction	Nom Prénom	Signature	Suffrage
Délégué Avenches	Aeby Fabien		10 voix
Délégué Avenches	Corthésy Maxime	Excusé	
Délégué Avenches	Fiechter Enrico		
Délégué Avenches (suppléant)			
Délégué Avenches (suppléant)			
Délégué Belmont-Broye	Formica Sébastien		11 voix
Délégué Belmont-Broye	Jacot Laurent		
Délégué Belmont-Broye (suppléant)			
Délégué Belmont-Broye (suppléant)			
Délégué Cudrefin	Baumann Fabien		4 voix
Délégué Cudrefin	Chapuis David		
Délégué Cudrefin (suppléant)			
Délégué Delley-Portalban	Dubey Alexandre		2 voix
Délégué Delley-Portalban (suppléant)			
Délégué Faoug	Mischler Yves		2 voix
Délégué Faoug (suppléant)			
Délégué Gletterens	Schorderet Willy		2 voix
Délégué Gletterens (suppléant)			
Délégué Grolley-Ponthaux	Julmy Antoine	Excusé	6 voix

Délégué Grolley-Ponthaux (suppléant)	Bourgnon Pierre		
Délégué Saint-Aubin	Wilimann Michael		4 voix
Délégué Saint-Aubin	Reynaud Maxime		
Délégué Saint-Aubin (suppléant)			
Délégué Vully-les-Lacs	Bally Alain		7 voix
Délégué Vully-les-Lacs	Bovet Thierry		
Délégué Vully-les-Lacs	Biedermann Florent		
Délégué Vully-les-Lacs (suppléant)			
			Total : 48 voix

Candidats au Codir			
Fonction	Nom Prénom	Signature	
Vully-les-Lacs	Verdon Michel		
Saint-Aubin	Schouwey Didier		
Grolley-Ponthaux	Salzmann Jan		
Delley-Portalban	Cotting Philippe		
Avenches	Vollenweider Yan		
Cudrefin	Roth Pierre		
Belmont-Broye	Pochon Olivier		
Autres personnes			
Fonction	Nom Prénom	Signature	
Ingénieur conseil, RWB Vaud SA	Margot Jonas	Excusé	
Administratrice des finances	Guisolan-Vésy Karine		
Secrétaire assemblée des délégués (sortante)	Baliacas Laurence		
Secrétaire assemblée des délégués	Kaempfer Marine	